

PRÉSENTATION DES CONFLITS EN ITURI HISTORIQUE, ACTEURS, ENJEUX, INTÉRÊTS, PISTES DE SOLUTION

Introduction

Nickson KAMBALE,
Avocat, Directeur
du Centre pour la
Gouvernance (CEGO),
Ancien chercheur
au Groupe d'Études
sur le Congo (GEC).
kasolanick@gmail.com

La spirale quasi endémique et cyclique des violences en Ituri figure parmi les plus meurtrières qu'aient connues, non seulement la partie orientale de la République démocratique du Congo, mais aussi l'ensemble de la Région des grands lacs. Il s'agit d'un conflit mené avec rage par différents acteurs ou protagonistes et dont le degré de la brutalité et de la cruauté a fait de lui l'une des crises humanitaires les plus sévères qu'a connues le monde ces vingt dernières années.

Se fondant sur le degré de brutalité et de cruauté, certains observateurs y trouvent une preuve tangible qui fait plonger la partie orientale de la RD Congo dans un environnement d'anarchie et de désespoir, bref une zone perdue et dont les vocables « paix et sécurité » ne seront plus au rendez-vous. Cependant, pareille orientation de l'analyse, du reste fondée sur la multiplicité des milices et des groupes d'autodéfense s'identifiant parfois par rapport aux communautés locales, est visiblement en marge ou inadaptée à la réalité du terrain, dans la mesure où ce conflit renferme des éléments aussi bien contradictoires, antagonistes et conciliants, faisant penser à la fois à une guerre civile, à une criminalité organisée et à une guerre interétatique, voire à une agression découlant de l'implication des armées de certains pays de la région.

Plusieurs études menées par des éminents chercheurs ont tenté de donner chacune les causes du conflit persistant dans la province de l'Ituri. Certains auteurs¹ orientent leur analyse en tirant les causes dans ce qui a caractérisé la cohabitation des

1 C. A. AGENANGA & G. BERGLEZAN, « La Codeco au cœur de l'insécurité en Ituri. Rapport GRIP », in <https://grip.org/wp-content/uploads/2021/06/RG-2021-3-complet.pdf> (page consultée le 10 mai 2022) et Byrungu, K., *Bref aperçu historique des conflits des pouvoirs entre les Walendu-Bindi et les Wahema du secteur Sud dans la zone d'Irumu*, Secrétariat à la Mopap-MPR, Kin, 1981, inédit. pp. 3-5.

communautés Lendu et Hema depuis les mouvements migratoires et les valeurs culturelles. Pour ces auteurs, en effet, l'arrivée vers 1880, des Hema dans la région après l'arrivée des Lendu entre le 16^e et le 17^e siècle, a été à la base de la belligérance entre les deux communautés et ce, pour des motifs d'ordre culturel et de la conquête et/ou de la consolidation des espaces conquis.

D'origine soudanaise, les Lendu s'adonnaient à l'agriculture et quelque peu à l'élevage, contrairement aux Hema, d'origine éthiopienne, dont la principale activité économique était et demeure l'élevage.

L'arrivée dans la région du pouvoir colonial a perturbé le fragile équilibre entre les deux communautés. En effet, comme partout ailleurs, notamment au Rwanda et au Burundi, le pouvoir colonial s'est servi des Hema, supposés issus d'une race supérieure, pour asseoir leur administration indirecte au détriment des Lendu.

Pour d'autres auteurs², en plus de cet aspect historique, le conflit incessant de l'Ituri est une illustration d'un nouveau type de conflit où les armées nationales de certains pays, des mouvements de libération et des idéologies politiques, ont cédé leurs places et leurs rôles à des seigneurs de guerre, des réseaux économiques informels et des commandants d'armées rapaces ou cupides. Ce qui a conduit à l'instauration d'un environnement où l'avidité est le critère de valeur car considérée comme le déterminant de l'action ou de l'engagement des acteurs armés, tout en s'accordant sur le lien entre le conflit et la criminalité organisée.

Toutes les analyses, quelles que soient leurs orientations, semblent être en deçà des défis que présente le conflit cyclique et quasi endémique de l'Ituri. Et comme le dit Donald Crummey : « Le défi réel est de situer la violence dans son cadre social, d'évaluer ses racines dans le conflit social et de comprendre comment les gens en sont arrivés là³ ».

Ainsi, la compréhension du conflit persistant dans l'Ituri ne doit pas être limitée à la haine entre les communautés ethniques ou aux réseaux impliqués dans la criminalité au niveau national et régional ou encore épingler le rôle des élites et les sociétés locales dans les dynamiques permettant de se familiariser avec des changements globaux dans un environnement de guerre.

Pour la présente réflexion, l'essai de compréhension de la guerre continue en Ituri est scruté par rapport au rôle joué par les acteurs étatiques et non étatiques dans les dynamiques des conflits qui ont caractérisé l'Ituri ces dix dernières années. En effet, censé contribuer à l'émergence d'une nouvelle gouvernance fondée sur la primauté du droit, le respect des biens publics et l'obligation de rendre compte, l'avènement de cette gouvernance

2 V. KOEN & T. RAEYMAEKERS, « Le conflit et Ituri », *L'Afrique de grands lacs*, Annuaire 2002-2003, p. 209, in <https://www.legal-tools.org/doc/702fe5/pdf>. Page consultée le 8 mai 2022.

3 D. CRUMMEY, "Introduction", D. CRUMMEY (ed.), *Banditry, Rebellion and Social Protest in Africa*, London & Portsmouth, James & Heinemann, 1996, p. 1.

semble se heurter à des défis ou être soumis à des pesanteurs dont le but est le maintien d'un environnement de totale impunité et la prime aux réseaux de criminalité organisée, y compris les crimes de sang.

Pour y parvenir, l'on se penchera de manière brève sur les dynamiques insufflées par les accords intervenus au pays dans les tentatives du retour à la paix entre 1998-2004 avec un crochet sur l'aventure de l'AFDL sous le régime du Président Mobutu et scruter les programmes de réinsertion avec un accent sur le rôle des acteurs étatiques et non étatiques dans les dynamiques allant de 2011 à 2022.

Dynamiques des accords de 1998-2004 : Rôle des acteurs étatiques

Le 02 août 1998 marque un tournant dans la dynamique politique de la République démocratique du Congo avec le déclenchement d'une guerre que d'aucuns ont qualifié de « première guerre mondiale africaine »⁴. Outre les mouvements dits rebelles⁵, les armées de six pays⁶ se sont engagées sur le territoire de la RD Congo, principalement dans les parties Est et Nord allant du Nord de la province de Tanganyika à la partie nord de l'ancienne province de l'Équateur, en passant par l'Ituri, le Nord et Sud-Kivu et le Maniema. C'est suite à des accords intervenus entre acteurs aussi bien sur le plan interne⁷ qu'externe⁸ que fut inauguré le processus de paix qui a abouti à la tenue, en 2006, des premières élections pluralistes en République démocratique du Congo. Ces accords permettaient de vider les deux volets interne et externe qui caractérisaient les activités militaires sur le territoire congolais entre 1998-2004 en ce qu'il fallait engager un processus des réformes politiques fondées sur un nouvel ordre politique et accélérer le retour, dans leurs pays respectifs, des milliers de membres des groupes armés étrangers⁹ et de leurs dépendants. Il s'agissait d'engager un processus holistique avec comme clé de voûte la réforme du secteur de sécurité et de justice en RD Congo, fondement de la refondation du Congo-Kinshasa post conflit.

4 F. REYNTJENS, « La deuxième guerre du Congo : plus qu'une réédition », *L'Afrique des grands lacs*, Annuaire 1998-1999, Paris, Le Harmattan, 1999.

5 Mouvement de Libération du Congo (MLC), Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani-Mouvement de Libération (RCD-K/ML), Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National (RCD-N), Front des Nationalistes Intégrationnistes (FNI), Forces Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), Union des Patriotes Congolais (UPC) et plusieurs milices locales connues sous le vocable « Mai-Mai ».

6 Angola, Burundi, RDC, Ouganda, Rwanda, Tchad et Zimbabwe.

7 Accord de Lusaka du 31 juillet 1999, Accord de Dar es Salam du 16 mai 2003 entre le gouvernement congolais les groupes armés de l'Ituri, Accords du 23 mars 2009 entre le gouvernement congolais et les groupes armés du Nord et Sud-Kivu.

8 Accord de Luanda du 06 septembre 2002 entre la RDC et l'Ouganda et Accord de Pretoria du 30 juillet 2002 entre la RDC et le Rwanda.

9 Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), CNDD-FDD, Allied Democratic Forces (ADF-Nalu), etc.

S'il convient d'admettre, sous réserve de certaines exceptions, que les avancées ont été enregistrées dans les réformes politiques avec la tenue de trois cycles électoraux, il demeure cependant que la réforme du secteur de sécurité a été jalonnée de défis majeurs, laissant planer un doute sur son aboutissement. Sur le plan formel, le pays a réussi à réunir au sein d'un même corps les membres des différentes branches armées dépendant des mouvements de rébellion, y compris les membres de certaines milices locales ; mais les ratés enregistrés dans ce processus sont à la base de la persistance de l'activisme des groupes armés et des milices locales dans plusieurs entités et agglomérations de la partie orientale du pays.

Scission du RCD à la saga de l'Ituri

En juillet 1999, sur l'instigation des parrains ougandais et rwandais, la rébellion du RCD se scinde en deux ailes, l'une fidèle au Rwanda avec le quartier général à Goma et l'autre, soutenue par l'Ouganda, va établir son fief dans la ville de Kisangani. Et en août 1999, les premiers affrontements éclatent entre les armées ougandaise et rwandaise venues s'engager dans le conflit armé en RD Congo pour le contrôle de ses ressources minières et naturelles. Ils seront suivis, une année plus tard, d'abord le 05 mai 2000, puis du 05 au 10 juin 2000, par de grandes batailles connues sous le nom de « guerre de six jours ».

Après la grande bataille de Kisangani, l'Ouganda et son allié du RCD-Kisangani vont se retirer pour s'établir dans la ville de Bunia. Dans le second semestre 2000, le conflit latent couve entre les trois membres du triumvirat¹⁰ placé par l'Ouganda pour diriger le RCD-Kisangani. En effet, le Professeur Wamba dia Wamba soupçonnait ses deux lieutenants de vouloir instrumentaliser le conflit communautaire, principalement entre Hema et Lendu, dans le but d'asseoir leur pouvoir sur l'Ituri et surtout de se rassurer du contrôle effectif des ressources naturelles de la région. Entre fin 2000 et janvier-février 2001, l'Ituri bascule dans une violence indescriptible opposant les miliciens Hema aux Lendu appuyés par les Ngiti.

Visiblement, comme le précisent bien les ONG FIDH et Groupe Lotus¹¹, les luttes de pouvoir au sein du RCD/Kisangani avaient fait apparaître deux tendances. Celle composée essentiellement de leaders Hema, dont Mme Adèle Lotshove, gouverneure de l'Ituri (nommée par les Ougandais en juin 1999), et M. Tibasima, alors Commissaire Général adjoint de la rébellion du RCD-Kisangani. La gouverneure est parvenue à armer et à dresser les milices Hema contre les Lendu pour asseoir son pouvoir, avec l'appui de certains officiers de l'armée ougandaise.

¹⁰ Wamba dia Wamba, Président, Mbusa Nyamwisi Commissaire Général et John Tibasima, Commissaire général Adjoint.

¹¹ FIDH & Groupe Lotus, Persévérance de la haine ethnique et les violations massives et systématiques des droits de l'homme à Bunia, Rapport n°371, Kisangani, octobre 2003.

La seconde tendance est celle menée par le Commissaire général, M. Mbusa Nyamwisi, de l'ethnie Nande présentée comme rivale des Hema sur le plan économique. Et, pour se forger une certaine popularité dans l'Ituri, il s'est rapproché des Lendu, connus pour leur rivalité envers les Hema en Ituri. C'est dans ce contexte qu'en date du 04 novembre 2000, après des affrontements violents entre les factions du RCD-Kisangani, la tendance dirigée par Mbusa Nyamwisi a eu droit sur celle conduite par le Professeur Wamba qui sera contraignant de gagner à nouveau l'exil.

Pour marquer son règne, Mbusa Nyamwisi prend deux importantes décisions qui vont se révéler, plus tard, fatales. Il nomme Jean-Pierre Molondo, un ressortissant du Kasai, au détriment de Thomas Lubanga qui nourrissait les ambitions de succéder à Madame Lotsove et à Uringi. Cette nomination était motivée certes par la neutralité du nommé partant de son origine. L'on espérait ainsi pouvoir imprimer une nouveauté dans la gestion de la province, surtout en ce qui concerne la résolution des conflits communautaires dans la région.

Le second acte posé fut le choix porté sur les seuls jeunes Lendu pour une formation militaire en vue de leur intégration, d'abord au sein de l'Armée du peuple congolais (APC), branche armée de la rébellion RCD-K/ML et, par la suite, au sein de la nouvelle armée congolaise en gestation. Contrairement à la motivation du départ, ces décisions auront pour effet de raviver les tensions communautaires. En effet, les Hema, tirant la conséquence, ont résolu de ne plus faire partie de la branche armée du RCD-K/ML et ont accusé Mbusa Nyamwisi de favoriser les Lendu.

Pour tenter de prévenir l'embrasement de la région et, surtout, d'éviter de nouvelles fragmentations au sein du RCD-K/ML, l'Ouganda contraint le RCD-K/ML à se regrouper avec le MLC de Jean-Pierre Bemba.

Avec cette option, l'Ouganda espérait se servir de la petite expérience de la gestion éphémère de Bemba sur une partie de l'Ituri. C'est dans ce contexte que va naître le Front de Libération du Congo (FLC) présidé par Jean Pierre Bemba. Et, quelque temps seulement après la création de cette méga plateforme de rébellion, Bemba a réussi à organiser des consultations avec les chefs traditionnels.

Le 17 février 2001, un accord fut signé, prévoyant notamment une cessation des hostilités par les milices, le désarmement et le démantèlement des camps d'entraînement, la réforme du système foncier et judiciaire local et la lutte contre l'impunité. Mais la recette n'a pas produit de résultats escomptés et les limites et frustrations sont vite remontées à la surface ; principalement au sein même de la méga rébellion. Mbusa Nyamwisi, qui avait justifié sa lutte contre Wamba dia Wamba pour sa tendance à se rapprocher de Kinshasa, va subir le même sort. Et, n'ayant pas accepté la recette ougandaise plaçant Bemba à la tête du FLC, Mbusa Nyamwisi engage ses affiliés au sein de l'Armée de Libération du Congo (ALC) à

s'attaquer à Bemba. Mais, dans ce duel, un acteur apparaît important pour les deux parties, Monsieur Thomas Lubanga. Fort d'une brigade de plus de 2.700 militaires, Bemba l'engage à se déployer à Beni pour y rétablir l'ordre troublé par les militaires fidèles à Mbusa Nyamwisi, Commissaire Général du FLC. Ce dernier, considérant Lubanga comme membre du RCD-K/ML, lui envoie un ordre par personne interposée, Monsieur Éric Nzongomeka, de ne pas bouger de Butembo. Mais, Lubanga prend la grave décision de suivre l'ordre donné par Bemba pour deux motifs majeurs. Pour lui, d'une part, le FLC était une étape intermédiaire dans le processus de réunification du territoire national et, d'autre part, l'option militaire ne pouvait nullement constituer la seule voie pour résoudre un problème au sein du mouvement rebelle, outre que Bemba était non seulement le Président du FLC mais aussi le commandant suprême de l'ALC. En dépit de cette option levée par Lubanga, la solution n'a été trouvée qu'à partir de l'Ouganda, principalement de Kasese. En effet, c'est à partir de cette ville ougandaise que le chef du contingent ougandais en RD Congo, le général Kazini, va se déployer à Beni, d'abord pour sortir Bemba du blocus qui lui était imposé par les éléments armés fidèles à Mbusa Nyamwisi, puis pour rétablir l'ordre avant une décision finale devant être prise par le Président Museveni sur l'avenir du FLC. Et suite aux positions tranchées entre Nyamwisi et Bemba, le Président Museveni va se résoudre à proclamer la dissolution du FLC, lors d'une grande réunion au House State à Kampala, à laquelle avaient aussi pris part John Tibasima du RCD-K/ML et Roger Lumbala du RCD-N.

Bogoro, Loga et Nyakunde, trois entités symboles du drame de l'Ituri

2002 est l'année de la folie humaine pour l'Ituri et l'ensemble du peuple congolais. En effet, n'ayant pas réussi à réconcilier les frères ennemis de la méga rébellion du FLC, l'Ouganda fait réinstaller chaque composante dans son fief antérieur. Bemba et son MLC regagnent le Nord de l'Équateur pendant que le RCD-K/ML reprend l'Ituri et la partie Nord de la province du Nord-Kivu. Dans la contrée du RCD-K/ML, les rivalités ne font aucun mystère. D'abord sur le plan politique où le duo Mbusa-Tibasima se partage le contrôle du territoire occupé par leur mouvement rebelle. Mais tous deux tiennent au contrôle des riches ressources minières dont regorge le sous-sol iturien.

Ainsi, sur fond d'une prétendue rivalité commerciale entre Nande et Hema, Thomas Lubanga décide de faire partir Mbusa Nyamwisi et son RCD-K/ML de l'Ituri. Pour se rassurer d'une force capable de résister, Mbusa encourage les Lendu et Ngiti à se créer leurs propres groupes¹²

12 Le FNI a fédéré les milices des Lendu du territoire de Djugu et Le FRPI a rassemblé les milices des Ngiti du territoire d'Irumu. Les Ngiti sont des populations apparentées aux Lendu, néanmoins distinctes de ces derniers.

dont les membres furent formés dans le camp d'entraînement de Nyaleke¹³, ancien campement des Eco-gardes du Parc national de Virunga. Et suite à cette rivalité entre commerçants, Thomas Lubanga, alors Ministre de la défense du RCD-K/ML, et les militaires Hema de l'APC, décident de rompre avec Mbusa pour créer leur propre mouvement politico-militaire, l'Union des patriotes congolais (UPC). En réaction, les officiers militaires proches de leader Mbusa Nyamwisi, avec l'appui de certains militaires du contingent ougandais déployé en RD Congo et la coopération des militaires des forces armées congolaises (FAC)¹⁴ décident de réduire l'influence des Hema dans la région, en encourageant les Lendu et Ngiti à créer aussi leurs groupes politico-militaires.

Après le départ du RCD-K/ML de l'Ituri et la prise de cette région par l'UPC de Thomas Lubanga, trois entités ont symbolisé le drame de l'Ituri. D'abord, Bogoro, un centre important car servant de voie de passage pour trois destinations vers l'Ouganda, passant par le lac ou par Kasenyi, vers Bunia pour le Nord et vers Komanda pour le Nord-Kivu. Pour Thierry Vircoulon, Bogoro¹⁵, ayant fait l'objet de trois attaques (janvier 2001, août 2002 et février 2003), frontière des territoires Hema et Lendu qui permet le contrôle de l'axe commercial Bunia-Lac Albert, a toujours été contesté comme entité appartenant aux Hema. Puis l'entité Loga en territoire de Djugu, par sa position stratégique du fait d'abriter une colline qui surplombe une grande partie de l'Ituri, a toujours été au centre des revendications des Hema qui la considèrent comme fertile et plus facile à cultiver du sommet de la crête. Enfin, Nyakunde a été au centre d'une grande bataille entre l'UPC et la coalition FNI- FRPI, qui a fait plus de 1.200 victimes civiles¹⁶ et la destruction des infrastructures importantes dont le prestigieux centre hospitalier de Nyakunde, une référence dans la région depuis des décennies.

En dépit de cet état de belligérance entre milices appuyées par deux Etats de la région des grands lacs, le Rwanda et l'Ouganda, des initiatives de paix n'ont pas tari. C'est ainsi qu'en septembre 2002 et ce, dans la foulée de la grande guerre de Nyakunde, l'UPC institue une commission Paix, Vérité et Réconciliation aux termes de la décision n°006/UPC/CAB/Pres/2002 du 03 septembre 2003. Le 06 septembre de la même année, Kampala et

13 Rapport MAPPING, para 404, Note bas de page 717. Depuis 2000, Mbusa Nyamwisi et l'UPDF organisaient, dans le camp de Nyaleke, à proximité de la ville de Béni, au Nord-Kivu, une formation militaire pour les miliciens lendu. De son côté, John Tibasima supervisait la formation en Ouganda et dans le camp de Rwampara, près de Bunia, des milliers de miliciens Hema en vue de leur intégration dans l'APC.

14 À dater de 2002, les FAC ont mis en place à Nyaleke un état-major opérationnel intégré (EMOI) avec les APC de Nyamwisi, in Rapport MAPPING, para 405, Note bas de page 737.

15 T. VIRCOULON, « Ituri ou la guerre au pluriel », in *Afrique contemporaine*, 2005/3 (n°2015), pp. 129-146, in <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-3-page-129.htm>. Page consultée le 9 mai 2022.

16 Ituri, le coin le plus sanglant du Congo : la guerre est internationale, pas locale, Human Right Watch, New-York, Communiqué du 08 juillet 2003, in <https://www.hrw.org/legacy/french/campaigns/congo/>. Page consultée le 9 mai 2022.

Kinshasa signent un accord¹⁷ qui prévoit la création d'une Commission de Pacification de l'Ituri, initiative que l'UPC de Thomas Lubanga accepte difficilement parce qu'elle tient à mener le processus de pacification de l'Ituri à sa façon. Et, en novembre 2002, l'Ouganda, le RCD-K/ML et l'UPC signent un accord¹⁸ à Kampala qui prévoit la cessation des hostilités et la fin des activités militaires du RCD-K/ML en Ituri.

Mais, aussitôt parti de Kampala, le RCD-K/ML dénonce l'accord qui est pratiquement resté lettre morte car, malgré sa signature, le RCD-K/ML n'a pas cessé ses activités militaires en Ituri. En effet, le 30 novembre 2002, la coalition APC, FNI et FRPI va reprendre le contrôle d'Irumu et Komanda. Et suite au scandale commis lors de l'opération « Effacer le tableau », la communauté internationale va contraindre le MLC, le RCD-K/ML et le RCD-N à convenir pour la cessation définitive des hostilités. L'accord fut signé le 30 décembre 2002 à Gbadolite. Mais, l'UPC qui, dans l'entretemps était parvenue à reprendre le contrôle de la localité de Mwanga et à bloquer l'accès du Nord de Bunia aux miliciens du FNI, va rejeter l'accord. Et, face au rapprochement entre Kinshasa et Kampala et, au retrait de la branche armée du FLC de l'Ituri, l'UPC va conclure un accord avec Kigali à travers le RCD-Goma, sur base duquel il obtiendra un armement important et des conseillers militaires.

La réaction de Kampala ne se fit pas attendre. Kampala décida, d'une part, de mettre fin à sa collaboration avec l'UPC et, d'autre part, d'apporter son soutien aux miliciens Lendu et à l'APC. D'où, l'intensification et la généralisation des hostilités sur l'ensemble de la province de l'Ituri au premier semestre 2003. Et, bien qu'ayant repris le contrôle de Bunia, l'UPC va faire face à une nouvelle coalition créée par l'Ouganda et placée sous le leadership de Floribert Ndjabu. La coalition dénommée Front pour l'Intégration et la Paix en Ituri (FIPI) fut composé du Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo (PUSIC), du Front Nationaliste et Intégratif (FNI) et des Forces Populaires pour la Démocratie au Congo (FPDC) avec comme objectif ultime d'écarter l'UPC de la gestion de Bunia.

C'est donc dans un contexte très mouvementé et d'une violence extrême que va être lancée l'opération Artémis¹⁹, le 12 juin 2003. L'objectif de cette opération consistait à empêcher une catastrophe humanitaire en Ituri, une région déchirée par des combats violents entre les groupes armés prétendant agir pour la défense de l'une ou l'autre communauté, en l'occurrence Hema et Lendu, deux communautés qui se considèrent comme des ennemies. Comme le notait Niagalé Bagayoko-Penone²⁰, cette intervention de l'union européenne rentrait dans le cadre des efforts entrepris par la communauté

17 L'Accord dit de Luanda en Angola.

18 The Kampala Understanding between RCD-K/ML and UPC.

19 Résolution 1484 du 30 mai 2003.

20 Bagayoko N. P., « L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et défense », in *Afrique contemporaine*, 2004/1, n°209, pp. 101-116, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2004-1-page-101.htm>. Page consultée le 8 mai 2022.

internationale pour sauver le processus de paix en RD Congo, en mettant un terme à un conflit qui avait causé plusieurs millions de victimes directes et indirectes.

Cette opération couplée aux efforts de paix ayant abouti à la signature de l'accord de Dar-es-Salam avec cinq milices²¹ de l'Ituri et l'Acte d'engagement relatif à la pacification et au désarmement de l'Ituri signé à Kinshasa le 14 mai 2004, ont permis de défaire l'Ituri des multiples groupes armés. Mais leur activisme a repris de plus belle dans la foulée de la rébellion menée par certains officiers de l'armée congolaise réunis au sein du Mouvement du 23 mars (M23).

Pour sa part, le Centre pour la gouvernance (CEGO)²² notait qu'en dépit de l'opération Artémis, de la signature de l'accord de Dar es Salam de 2003 et du transfèrement des chefs de guerre à la CPI, l'Ituri a été particulièrement affecté et est demeuré instable tout au long de la transition politique. En effet, le fait d'avoir servi de bastion aux différents groupes armés aux idéologies fondées parfois sur la protection de tel ou tel autre groupe ethnique, la défection de certains officiers, notamment le Colonel Bonane, a été à la base d'un nouveau redéploiement des miliciens. Avec cette défection, l'Ituri a été soumis au phénomène de dédoublement des commandements, une pratique en vogue dans les deux Kivu, conséquemment à un processus d'intégration désintégré, discriminatoire, au profit du seul groupe CNDP. Il est donc certain que la résurgence de l'activisme des groupes armés en Ituri s'explique en partie par la mise en œuvre quelque peu anachronique des différents programmes d'insertion sociale des anciens combattants et l'accès à des ressources minières par les exploitants artisanaux.

Processus de réinsertion des anciens combattants

Dans le souci de maintenir le contrôle sur les miliciens, les acteurs étatiques et non étatiques ont joué un rôle néfaste dans la mise en œuvre des processus de la réforme du secteur de sécurité, particulièrement en ce qui concerne le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Censés permettre le retour des combattants à la vie civile, les différents programmes DDR se sont révélés, au fil du temps, une voie de recyclage et une pépinière pour la mobilisation des jeunes dans les groupes armés.

Non concernés à première vue par le processus politique insufflé par l'accord de Lusaka sur le cessez-le feu en RD Congo, les groupes armés de l'Ituri n'ont rejoint le processus DDR que grâce à l'accord de Dar-es-Salam et l'Acte d'engagement de Kinshasa. Mais, décapités de leurs chefs de guerre,

21 Le PUSIC (Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo), l'Union des patriotes congolais (UPC) commandée par Thomas Lubanga, la faction de l'UPC de Floribert Kisembo, le Front des nationalistes intégrationnistes, l'Union des Congolais pour la démocratie-Forces armées du peuple congolais, les Forces de résistance patriotique en Ituri et les Forces populaires pour la démocratie au Congo.

22 Centre pour la Gouvernance, *Regain des violences dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et le district de l'Ituri*, Kinshasa, juillet 2012, p. 8.

ceux-ci ayant été traduits devant la Cour Pénale Internationale (CPI) pour des crimes commis en Ituri, notamment l'enrôlement et la participation des enfants à un conflit armé, les principaux groupes ont émis des réserves pour leur engagement dans le processus DDR. Ces groupes ont considéré que ce processus constituait une voie pour les faire taire au travers les poursuites judiciaires. Ces réserves semblaient se justifier dans la mesure où la mise en œuvre de ce processus de réinsertion ne garantissait en rien un retour paisible et durable à la vie civile.

En effet, plusieurs acteurs, dont le gouvernement congolais²³, ont eu à relever l'inadaptation des kits de réinsertion par rapport aux besoins mêmes de miliciens appelés à la réinsertion. En effet, il avait été noté qu'à certains miliciens on remettait une tondeuse mécanique de coiffure ou alors l'on formait les ex-miliciens en menuiserie, couture ou maçonnerie sans les doter de kits appropriés, soit que l'atelier d'apprentissage censé recevoir une dizaine de candidats à la réinsertion sociale ne disposait à peine que de quelques outils, notamment une scie, un râteau, une machine à coudre, etc.

Bien que la période 2006-2015 ait été vécue sans des fortes turbulences liées à l'activisme des groupes armés, il demeure cependant vrai que l'activisme des groupes armés n'a pas disparu sur l'échiquier de la province de l'Ituri. En effet, pour la période considérée, le FRPI, sous la conduite de Justin Banaloki, alias Cobra Matata, a maintenu ses positions dans le Sud du territoire d'Irumu²⁴, chefferie de Walendu-Binti, principalement dans les localités d'Aveba, Bavi et Bukiringi.

Pour sa part, le groupe Mai-Mai Simba du chef de guerre Paul Sadala, alias Morgan, a continué avec ses activités dans le territoire de Mambasa avant d'être sauvagement tué, le 14 avril 2014, par les éléments des FARDC, deux jours seulement après sa reddition volontaire²⁵.

Toutefois, des initiatives de paix n'ont pas cessé. Mariant la carotte et le bâton, le Gouvernement a tenté, en vain, de rétablir la paix et la sécurité dans le territoire d'Irumu. C'est ainsi qu'en dépit d'un cessez-le-feu signé en 2006, les forces armées de la RD Congo ont, d'une part, lancé des attaques contre un groupe dissident du FRPI accusé des exactions contre les civils et leurs biens et, d'autre part, en janvier 2010, le procès pour rébellion, viol, cannibalisme et autres crimes s'est ouvert à Bunia contre le Chef spirituel du FRPI, Monsieur Kakado Barnaba Yunga. Et, en janvier 2013, après son retour mystérieux en Ituri en provenance de Kinshasa, Cobra

23 Rapport de Mission d'évaluation du Ministère des affaires sociales et actions humanitaires sur l'UNP-DDR, Kinshasa, juin 2010.

24 <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/ituri-les-exactions-des-miliciens-de-la-frpi-continuent-malgr-la>. Page consultée le 8 mai 2022.

25 <https://www.radiookapi.net/actualite/2014/05/20/rdc-le-chef-milicien-morgan-est-mort-de-suite-des-tortures-concluent-les-premieres-enquetes><https://www.radiookapi.net/actualite/2014/05/20/rdc-le-chef-milicien-morgan-est-mort-de-suite-des-tortures-concluent-les-premieres-enquetes>. Page consultée le 8 mai 2022.

Matata se voit soudoyer par le commandant de la force terrestre de passage en Ituri. En effet, dans la déclaration appelant les miliciens à rejoindre le processus de DDR, le Lieutenant-Général François Olenga lance cette phrase : « Que mon officier Cobra Matata profite de ma présence ici. Je vais le recevoir personnellement. Qu'il vienne avec tous ses militaires pour que nous puissions faire front contre le Rwanda²⁶ ».

Aussitôt, en septembre 2014, la MONUSCO ouvre un bureau dans le village d'Aveba dans le but de fournir aux militants un endroit pour se rendre. Mais cette initiative a eu un succès mitigé. Le chef Cobra Matata accepte de se rendre aux autorités congolaises le 21 novembre 2014, mais le FRPI n'abandonne pas pour autant ses activités militaires. En mai 2015, cependant, le nouveau chef de la milice FRPI, Monsieur Mbadu Adirodu, promet de se rendre avec plus de 300 éléments. Malheureusement, au mois de juin 2015, les combats ont repris après l'échec des négociations entre le gouvernement et le FRPI²⁷.

C'est le 31 mars 2017 que le gouvernement va de nouveau engager des pourparlers avec le FRPI, lesquelles vont aboutir à l'accord du 28 février 2020. Pendant ce temps, la région avait connu l'émergence de nouveaux groupes armés, notamment la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), le Front populaire d'autodéfense de l'Ituri (FPAC-Zaïre), la Force Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC/Chini ya kilima), l'Union des révolutionnaires pour la défense du Peuple Congolais (URDPC).

Tentative de la Compréhension de la dynamique actuelle des conflits

Les violences actuelles dans la province de l'Ituri sont essentiellement portées par les groupes armés Codeco, Zaïre et Chni ya Kilima. Le FRPI, engagé dans un processus d'intégration et de réinsertion, semble se mettre en marge de la dynamique actuelle des conflits. Quatre territoires sur les cinq que compte la province de l'Ituri sont au centre de la dynamique de l'activisme des groupes armés, Irumu, Djugu, Mahagi et Mambasa.

Le plus virulent de ces groupes reste la Codeco. Initialement alliée du FRPI, la Codeco s'est retirée dans le nord en territoire de Djugu depuis la mort, en octobre 2011, de son chef spirituel, Monsieur Kakado Bernard Kabayonga. Là, ils se livrèrent à des pratiques fétichistes²⁸. D'autres sources renseignent que c'est un certain Tcheni, originaire de Aru, qui aurait créé la Codeco. Il fut remplacé, après son arrestation, par Monsieur Innocent Ngudjolo qui a été tué lors des affrontements avec les Fardc. À la mort de celui-ci, la Codeco s'est scindée en plusieurs factions, notamment

26 <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/ituri-le-chef-milicien-cobra-matata-r%C3%A9clame-%C3%A0-nouveau-d%E2%80%99%C3%AAtre>. Page consultée le 8 mai 2022.

27 <https://www.radiookapi.net/actualite/2015/06/05/ituri-retour-au-calme-apres-les-accrochages-entre-fardc-frpi-aveba/>. Page consultée le 8 mai 2022.

28 Agenanga C. A. & Berglezan G, La Codeco au cœur de l'insécurité en Ituri, Rapport GRIP in <https://grip.org/wp-content/uploads/2021/06/RG-2021-3-complet.pdf>, op. cit. p.7. Page consultée le 8 mai 2022.

Codeco, Beau temps, Codeco Catholique, Codeco Gutsi et Codeco FDBC dite anti balkanisation. Dans son exposé lors de l'atelier sur la réflexion stratégique sur la compréhension et la mise en œuvre du P-DDRC-S en Ituri, la délégation du Président de la République pour la mission de paix en Ituri a eu à identifier six groupes armés liés à la Codeco.

Il s'agit de l'*Armée de Libération du Congo, en sigle ALC/CODECO, L'Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais, (URDPC/CODECO), L'Armée des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais, (ARDPC), (iv) Les Combattants de Gutsi, La Force de Défense contre la Balkanisation du Congo, (FDBC) et Le groupe d'autodéfense communautaire.*

L'on admet dans la région que la fragmentation de la Codeco ne saurait favoriser le retour rapide à une paix durable en Ituri, dans la mesure où les différentes factions agissent de manière dispersée et ne répondent pas à un leadership unique et connu. Même dans leurs motivations, les différentes factions avancent des justifications qui ne cadrent pas à proprement parler avec leurs véritables objectifs. Le plus souvent, ils prétendent combattre les atrocités perpétrées par les Fardc sur les populations civiles alors que leurs actions sont plus fondées sur les considérations communautaires, principalement, celle de lutter contre « les Hema » considérés comme le véritable ennemi de tout le temps. Ce flottement quasi permanent dans les revendications ne permet pas d'entreprendre une démarche susceptible d'aboutir à une paix et à une fin probable du climat d'insécurité dans la région.

Toutefois et, malgré sa fragmentation, la montée en puissance suivie de l'extension de ses activités dans plusieurs autres entités des territoires de l'Ituri a fortement impacté les équilibres communautaires de la province. Face à cette menace, les autres communautés n'ont pas trouvé mieux que de se doter des mécanismes à même d'opposer une résistance égale ou supérieure à celle que présente la Codeco dans ses démembrements. C'est dans ce sens qu'a été créée la Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) composée essentiellement ou majoritairement des Bira. Ses activités sont plus concentrées dans le territoire d'Irumu, à l'ouest de la ville de Bunia ; elle est aussi connue sous le nom de la localité d'origine « Chini ya Kilima ». Son objectif est de lutter contre ce qu'elle pense être une marginalisation subie par la communauté Bira de la part des Lendu en faveur des Hema. Elle est auteure comme les autres milices, des exactions contre les membres de sa propre communauté à qui elle impose des taxes, mais aussi contre les autres communautés, en particulier les Hema. Elle a concouru à la création du Front anti-balkanisation en s'alliant au BTC et l'ALC.

Le dernier groupe armé à voir le jour dans ce nouveau bourbier iturien est le Front populaire d'autodéfense au Congo (FPAC) connu aussi sous le nom de « Zaïre ». Il est présent à Djugu, Irumu et Mahagi. Il dit militer pour la protection des sites aurifères mais vise particulièrement la protection

des communautés Alur, Hema, Ndo, Okebo, Mambisa et Nyalu dont le leadership politique est connu sous le vocable « G5 ».

À ces groupes armés liés aux communautés locales et autochtones se greffent le groupe dit « Banyabwisha » contre lequel le gouvernement congolais a fait porter la charge d'une coalition avec les ADF et la milice CODECO²⁹ pour s'attaquer à la communauté Nyali dans les localités de Boga et Tchabi, frontalières avec le territoire de Beni dans le Nord-Kivu. Constitué essentiellement de migrants venus, dit-on, du Sud de la province du Nord-Kivu, ces « Banyabwisha » ont été à la base des accusations réciproques entre les communautés Hutu et Nande sur les causes de l'insécurité, non seulement dans le Sud de Lubero mais aussi dans les zones instables du territoire de Beni et des territoires voisins d'Irumu et de Mambasa en Ituri.

Et, c'est suite à un plaidoyer offensif mené par les parlementaires nationaux originaires de Rutshuru, particulièrement les Hutu, que fut créée une Commission³⁰ chargée de localiser et d'identifier les migrants en Ituri. Depuis sa création, cependant, la commission n'a jamais connu un début d'activités. Même ceux qui avaient milité pour sa création n'ont plus fait signe dans le sens de permettre l'identification et la localisation des migrants. Les autres groupes non originaires de l'Ituri sont les groupes résiduels des Mai-Mai actifs dans le Nord-Kivu mais dont les activités s'étendent sur certaines agglomérations de la province de l'Ituri. Sous différentes dénominations liées au nom de leurs chefs respectifs, l'on parle généralement des mai-mai Kyendanga, Yira, Baraka, Kilalo, Mille Tours ainsi que les Mai-Mai Simba de feu Morgan, actuellement sous conduite de Mangaribi.

Il doit être souligné qu'à la suite de la pression militaire exercée par les forces mutualisées des armées congolaise et ougandaise dans le cadre de l'opération « Shujaa³¹ », les ADF dont l'activisme était autrefois limité dans certaines agglomérations du territoire de Beni, principalement dans le triangle dit de la mort³², ont étendu leur zone de prédilection sur les territoires de Irumu et Mambasa.

De même, il est fait de plus en plus état de la présence, dans la région, de certains éléments qui appartiendraient au groupe armé M23 actif dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Certaines sources locales laissent entendre que ces personnes déclarent être fatiguées de vivre en exil, voilà pourquoi elles se sont résolues de regagner le pays en offrant les services aux miliciens de la Codeco en qualité d'instructeurs et aux Hema comme

29 Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 11 juin 2021.

30 Arrêté provincial n°01/JBS/048/CAB/PROGOU/P.I/2020 du 16 juin 2020 portant création d'une Commission d'identification et de recensement des populations migrant dites « Banyabwisha » et « Bakonjo » en Province de l'Ituri.

31 Bien que les résultats soient mitigés, cette opération lancée par la RDC et l'Ouganda a permis aux forces congolaises de reprendre certaines entités autrefois bastions d'où partaient les éléments de l'ancienne rébellion ougandaise des ADF pour perpétrer les exactions contre les populations civiles.

32 Eringeti-Kamango-Mbau.

des gardiens de bétails. Il s'agit en clair d'un service de mercenariat dont l'objectif réel n'est pas encore connu. Également, il est fait état, dans le territoire d'Aru, de l'activisme des éléments armés de deux frères ennemis du Sud-Soudan. Leur présence est une aubaine pour les milices locales pour l'approvisionnement en armes et munitions en échange des ressources minières exploitées illégalement dans les mines de la région.

Accès et répartition des ressources minières

L'accès aux ressources minières dont regorge le sous-sol de l'Ituri figure parmi les causes de la prolifération, mieux de la persistance de l'activisme des groupes armés. En effet, dans le processus de refondation après conflit et en vue d'assurer le développement du pays, le gouvernement, sur base du Code minier, avait résolu de céder certains carrés miniers appartenant à la société minière de Kilo-Moto à des sociétés privées. Cette option a créé des mécontentements au sein de la population, notamment les jeunes, qui se sont vus expulser des carrés miniers où ils procédaient à l'exploitation artisanale. C'est en partie cela qui motive les jeunes à s'engager dans les groupes armés.

Il sied de rappeler tout de même que le rôle des minerais dans les conflits en République Démocratique du Congo n'est pas une nouveauté. En effet, plusieurs observateurs sont d'avis que les différents acteurs de la guerre en RD Congo ont eu à focaliser leur lutte principalement sur le bénéfice à gagner de vastes ressources minières congolaises plutôt que sur la réalisation des objectifs politiques à long terme. Et Koen et Raymakers notaient que la guerre de l'Ituri est une illustration parfaite du glissement vers un nouveau type de conflit dans lequel des armées nationales, des mouvements de libération et des idéologies politiques sont remplacés par des seigneurs de guerre, des réseaux économiques informels et des commandants d'armées rapaces ou cupides³³.

Pour sa part, Pax Christi notait que durant la guerre, l'or a attiré l'attention de nombreux groupes armés ainsi que des pays voisins impliqués. Lorsque la guerre a éclaté, le FNI a pris le contrôle de la région, après cinq batailles, tout comme – brièvement – l'UPC et les FAPC³⁴. Il est clair que lors des périodes troubles ou des chaos politique et de guerre, il y a une fragmentation du secteur aurifère entièrement basé sur l'artisanat.

Aujourd'hui comme hier, les minerais s'invitent dans le borbier iturien. En effet, lors de la grande guerre de l'Ituri, les groupes armés, sous instigation des parrains ougandais et rwandais, avec l'appui de certaines multinationales, ont réalisé que l'exploitation de l'or allait leur procurer

33 V. KEON & T. RAYMAKERS, « Conflit en Ituri », in *Afrique des grands lacs*, Annuaire 2002-2003, *op. cit.*, p. 209.

34 IKV Pax Christi & réseau Haki na Amani, « Un Avenir en or en Ituri : Quel futur pour l'exploitation aurifère en Ituri, RDC ? », p. 10, <https://paxvoorvrede.nl/media/download/un-avenir-en-or-en-ituri-aout-2012.pdf>. Page consultée le 9 mai 2022.

d'importantes ressources financières leur permettant d'acheter les armes et d'accéder au pouvoir. Cela a contribué à exacerber et à pérenniser la violence.

Il n'est donc pas étonnant que la Codeco, aujourd'hui le plus grand mouvement armé en Ituri, ses rivaux des groupes Zaïre et Chini ya Kilima, ainsi que les autres groupes armés, notamment les Mai-Mai, se soient intéressés aux gisements de l'or. Les riches mines du territoire de Djugu semblent les plus visées par les groupes armés. Il a été démontré, par exemple, qu'au dernier trimestre de 2019, des combattants de différentes factions Codeco ont mené de nombreuses attaques contre des négociants d'or et ont imposé des taxes aux orpailleurs dans les territoires d'Irumu et de Djugu. Aussi les travailleurs de nationalité chinoise impliqués dans l'exploitation de l'or ont-ils subi des attaques et parmi eux des morts ont été enregistrés, notamment en territoire de Djugu. Ces attaques se sont étendues sur les territoires d'Aru et de Mahagi courant 2020.

Les attaques dirigées contre les concessions ne doivent pas être comprises seulement comme un moyen d'approvisionnement en tout par les groupes armés. Elles doivent aussi être entendues comme une revendication en faveur des jeunes sans emploi et qui, suite aux actions menées par les groupes armés, peuvent arriver à se procurer un moyen de survie par l'exploitation artisanale de l'or. En effet, il a été souvent reproché à l'État congolais de n'avoir pas prévu d'alternatives de survie pour les milliers de jeunes qui vivaient grâce à l'exploitation artisanale, après que la concession où ils la pratiquaient avait été donnée en exploitation à une firme de droit congolais et/ou étranger. Les jeunes chassés n'ayant plus rien à faire sont à la merci de toute sollicitation, particulièrement des groupes armés. Il est donc important que le gouvernement tienne compte de cette réalité lors de l'octroi des permis pour l'exploration et l'exploitation des carrés miniers.

Dynamique insufflée par l'état de siège

L'état de siège proclamé le 06 mai 2021 au titre de mesure ultime pour la résolution de la crise d'insécurité quasi endémique dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu peine à atteindre les objectifs assignés. Intervenu après l'opération « Zaruba ya Ituri³⁵ », l'état de siège semble se heurter à des obstacles de divers ordres dont le décor date d'avant son lancement.

En effet, la pression exercée sur les éléments ADF dans les confins du territoire de Beni les a contraints à étendre leur zone opérationnelle vers l'Ituri, d'abord en territoire d'Irumu puis, à Mambasa. Parallèlement à cette expansion des activités criminelles des ADF, trois phénomènes majeurs ont contribué à envenimer l'environnement sécuritaire de la province.

D'abord l'arrivée des migrants dits Banyabwisha. Installés dans les localités de Boga, Gety et Tchabi en Irumu frontalières avec le territoire de Beni, l'apparition d'un groupe de personnes affirmant provenir du

35 Tempête de l'Ituri.

Nord-Kivu à la recherche des terres arables dans la province de l'Ituri, a impacté négativement la cohabitation entre les communautés dans le sud du territoire d'Irumu. Connues sous le vocable de « Banyabwisha », en référence à la chefferie Bwisha en territoire de Rutshuru au Nord-Kivu, ces populations ont été à la base des tensions dans le Sud du territoire d'Irumu³⁶.

Il sied de rappeler que le mouvement migratoire des personnes s'identifiant comme de « Bakurima ou Bakulima³⁷ » vers les zones troubles de Beni date de 2009, lorsqu'à l'issue d'un débat à l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, le gouverneur a eu à prendre une circulaire interdisant le déplacement des personnes inconnues sur l'étendue de sa juridiction politique et administrative³⁸. Mais, d'aucuns ont été curieux de constater que la Communauté Hutu se soit levée pour exiger la levée de cette mesure jugée incendiaire et d'acte de génocide³⁹.

Ensuite, la pression démographique, causée par le déplacement massif de la population fuyant les atrocités perpétrées par les éléments ADF dans le territoire de Beni. En effet, l'Ituri a connu un accroissement exponentiel de sa population grâce à l'afflux des membres de la communauté Nande, dont la présence est, depuis la fin de l'année 1990, parfois source de conflits avec les communautés autochtones de l'Ituri, en particulier les Hema.

En effet, s'il est vrai que les Nande et les Hema ont continué à se disputer le leadership économique de l'Ituri, il demeure également vrai que l'ingérence des politiques dans les interactions des communautés et les luttes pour le contrôle de l'Ituri par les différentes rébellions et/ou groupes armés entre 1999-2006, ont fait naître une méfiance entre les communautés autochtones de l'Ituri et la communauté Nande, accusée d'hégémonie. En plus du secteur économique, les membres de la communauté Nande ont envahi la scène politique provinciale avec trois sièges à la députation nationale que compte le territoire de Mambasa et deux sièges à la députation provinciale dans la ville de Bunia.

L'arrivée massive des dizaines des milliers de personnes déplacées, fuyant les agglomérations troubles dans le territoire de Beni, ne manquera pas d'influer sur les équilibres communautaires déjà en ballottage défavorable à l'encontre des communautés autochtones face aux Nande. Certes, l'on ne peut mesurer l'animosité que pareille montée démographique pourrait davantage susciter dans le futur. Mais, pour toute personne qui s'intéresse à la dynamique des conflits en RD Congo, l'arrivée des déplacés, en plus de constituer un atout pour le nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions électorales de l'Ituri, va favoriser le vote en faveur des

36 <https://www.radiookapi.net/2021/07/07/actualite/securite/ituri-le-bcnudh-note-une-flambee-des-messages-caractere-haineux-et>. Page consultée le 9 mai 2022.

37 Cultivateurs.

38 <https://www.radiookapi.net/2016/05/29/actualite/securite/nord-kivu-suspension-des-mouvements-suspects-des-populations>. Page consultée le 9 mai 2022.

39 <https://laprunellerdc.info/nord-kivu-la-communaute-hutu-demande-au-gouverneur-de-lever-la-mesure-interdisant-la-circulation-des-inconnus-dans-le-grand-nord/>. Page consultée le 9 mai 2022.

candidats nande, la culture politique en RD Congo, comme dans la plupart des États africains, étant paroissiale.

La solution à cette montée démographique en Ituri passe par le retour à la paix dans les zones des conflits en territoire de Beni, condition pour permettre aux déplacés de regagner leurs entités territoriales d'origine, en territoire de Beni.

Enfin, les groupes armés d'origine non iturienne. Autrefois considérés comme les héros de la République pour avoir contribué à stopper la progression des troupes coalisées du Rwanda et de l'Ouganda lors de la deuxième guerre de la RD Congo, les différents groupes Mai-Mai, constitués dans leur majorité par des jeunes des communautés dites autochtones de la partie orientale du pays, se sont révélés, au fil du temps, comme une menace au même titre que les groupes armés contre lesquels ils prétendaient se battre.

Dans le brouillard de Beni au Nord-Kivu et de Mambasa et Irumu en Ituri, les Mai-Mai jouent un rôle très ambigu en ce qu'ils naviguent entre les forces de défense de la RD Congo et les éléments des ADF en brouillant parfois les actions de l'armée congolaise par des attaques contre les positions de l'armée.

Conclusion

Face à ce tableau sombre, la seule manière de recouvrer la paix et la sécurité revient à la réhabilitation de l'État dans ses attributs, notamment ceux liés au monopole de la puissance publique.

En effet, plusieurs études menées sur la problématique de l'insécurité quasi permanente et cyclique sont parvenues à la conclusion selon laquelle, tout ce qui se passe dans la partie orientale du pays est l'expression de la déconfiture de l'État. En se partageant l'exercice de la puissance publique avec des groupes détenteurs illégalement d'armes à feu et avec lesquels l'État arrive à transiger sur certains aspects de la conduite des affaires publiques, notamment la définition, la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques, l'État les encourage à persévérer dans leurs activités criminelles.

Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à des volutes traduisant parfois la cacophonie entre acteurs étatiques sur la mise en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion, DDR. Aujourd'hui, le pays expérimente la quatrième génération de ce programme. Et, comme celui de la troisième génération, l'idée force est la non intégration au sein des forces de défense et de sécurité de la République démocratique du Congo des combattants issus des groupes armés.

Ce principe aura du mal à s'appliquer pour la simple raison que l'accord entre le FRPI intervenu en 2020 prévoit la reconnaissance des grades des officiers du FRPI et l'intégration des membres des troupes, devant répondre à un critérium, au sein des forces armées de la RD Congo. Ce précédent ne manquera pas d'influer sur les discussions avec les autres groupes armés de peur de créer des frustrations semblables à celles qui doivent avoir été à la base de la prolifération des groupes armés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Voilà pourquoi, la réhabilitation de l'État dans ses fonctions régaliennes doit être la seule option pour mettre fin aux aventures de tous bords dans la partie orientale du pays. Cette réhabilitation, mieux cette refondation de l'État, passe par une réforme profonde du secteur de la sécurité et de la justice ; laquelle réforme devra être menée de manière coordonnée et structurée en ne laissant aucun organisme du secteur évoluer isolément.

Il sied de noter que la réforme du secteur de sécurité entreprise sur base de l'accord global et inclusif est demeurée inachevée et disparate en ce que, d'une part, les services ou organismes ayant été visés les premiers par cette réforme n'ont pas réussi à parachever toutes les phases de la réforme et, d'autre part, certains organismes ou services du secteur n'ont jamais connu un début de réforme, si bien qu'à ce jour, ces services fonctionnent sur base des actes législatifs en parfaite contradiction avec les dispositions de la Constitution.

L'agence nationale des renseignements et la direction générale des migrations, soumises jusque-là aux prescrits des lois de 2002, ont gardé les habitudes d'opérer sur le terrain judiciaire sans aucune référence à l'autorité judiciaire compétente. Ces services arrivent parfois à imposer leur manière de voir les choses dans la conduite des affaires pendantes devant les instances de jugement.

La situation instable dans la partie orientale du pays étant principalement une question de renseignements, il sera quelque peu difficile d'espérer y mettre fin sans que l'on se rassure de la bonne maîtrise des questions sous-jacentes, notamment, pour l'Ituri, la délicate question de la difficile cohabitation entre les communautés, la question d'accès aux ressources minières, la question de l'explosion démographique, les menaces à l'intégrité du territoire national découlant du conflit entre les frères ennemis du Sud-Soudan et l'activisme de l'Ouganda en vue du contrôle du circuit d'exploitation du pétrole et de l'or, etc. ■